



## LA NEUVEVILLE

### La Tour de rive accueille Inside-Out, samedi

Inside-Out se produira samedi, à la Tour de rive, à La Neuveville, dans le cadre de son dernier CD, «Standissimo». Avec Mathieu Schneider à la flûte, Serge Kottelat à la guitare, Alain Tissot à la batterie et Popol Lavanchy à la contrebasse. Réservations: 032 751 29 84. /réd

## NEUCHÂTEL

# Plan de mobilité douce sur une très bonne voie

Prochainement, un plan directeur de mobilité douce et un programme d'actions permettant de le mettre en place seront soumis à l'approbation du Conseil général de Neuchâtel. En réponse à une interpellation de Popvertsool, le Conseil communal affirme sa volonté de favoriser une telle mobilité.

FLORENCE VIEYA

«N

otre objectif consiste à favoriser la mobilité douce. Nous vous le démontrons lors de la présentation de notre futur rapport sur les mesures concrètes envisagées dans le cadre de la mise en place d'un plan directeur. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel vient de répondre à une interpellation du groupe popvertsool concernant les itinéraires et les aménagements pour cyclistes. Le groupe s'inquiète d'un manque de ligne politique pour un concept qu'il estime «prioritaire».

Déposée le 29 août dernier, cette interpellation demandait à l'exécutif quelles mesures il entendait prendre pour accélérer l'adoption d'un plan de mobilité douce. Popvertsool souhaitait également savoir de quelle manière il pensait favoriser les réalisations demandées, soit: l'installation d'aménagements adéquats pour les cyclistes d'une part, la publication et la mise en œuvre du plan de mobilité douce, avec notamment l'association générale du territoire pour les cyclistes dans les zones limitées



**PISTES CYCLABLES** Pour augmenter l'attractivité des déplacements «verts», les réseaux cyclistes et piétonniers devraient s'étendre en ville de Neuchâtel (ARCHIVES CHRISTIAN GALLER)

à 30 km/h, d'autre part. Dans sa réponse, le Conseil communal évoque «l'attitude pour le moins paradoxale du canton» qui a d'abord émis un préavis réservé sur le plan directeur communal. Cela avant de s'appuyer dessus pour réaliser une étude cantonale de mobilité douce.

Au terme de ces tergiversations, le chef du Département de la gestion du territoire a signé, fin octobre, ce plan directeur, permettant ainsi au Conseil communal de concrétiser son plan d'action. Celui-ci fera donc l'objet d'un rapport qui devra encore obtenir l'aval du Conseil général.

Afin de réaliser le programme d'action de ce plan, «un montant de 500 000 francs est inscrit dans le budget des investissements 2009, dont 100 000 francs à libérer l'an prochain», indique le Conseil communal. Ce dernier compte apporter toutes les réponses aux questions posées par Popvertsool – aménagements cyclistes prévus, partage des voies, accès au centre-ville, etc. – dans le rapport à venir.

Pour l'heure, le Conseil communal souligne que «ce plan directeur remplace et réunit les plans directeurs cyclistes et piétons précédents». Il ajoute: «Ses objectifs prioritaires con-

sistent à augmenter les potentialités et l'attractivité des déplacements à pied et à vélo sur la commune de Neuchâtel, ceci tout en améliorant la sécurité de l'ensemble des usagers.» Et de poursuivre: «Il vise à offrir des réseaux piétons et cyclistes complets, des places de parc pour vélos adéquates et en suffisance et il prend en considération les déplacements des personnes à mobilité réduite.» L'exécutif précise que ce plan directeur constitue un instrument de coordination et un outil de référence pour les services communaux. Il s'inscrit en outre dans un horizon de dix à quinze ans. /FLV

## Le Lyceum club international propose un concert ce soir

Le Lyceum club international, à Neuchâtel, organise un concert dans ses locaux ce soir à 18 heures. Le baryton Philippe Huttenlocher et la pianiste Raluca Péquignot interpréteront Schubert, Schumann et Wolf. /réd

## RECONNAISSANCE

# Luthier neuchâtelois primé aux USA



**PHILIPPE GIRARDIN** «Les organisateurs de concours ont montré une belle ouverture d'esprit.» (CHRISTIAN GALLER)

Installé rue de Port-Rouland, à Neuchâtel, le luthier Philippe Girardin a remporté, au début du mois, deux distinctions au concours international de la Violin Society of America: une «silver medal for workmanship» et un «certificate on merit for tone». Comme leur nom le laisse entendre, la première de ces récompenses s'applique au travail de luthier proprement dit, alors que la seconde concerne la sonorité de l'instrument distingué.

«Je suis particulièrement touché à double titre», a indiqué hier Philippe Girardin au moment de confirmer l'information donnée par la radio RTN. «D'abord, ce concours est un des trois plus importants concours de lutherie au monde. Ensuite, l'option moins classique que nous avons prise en 2002-2003 aurait pu nous faire éjecter du concours tout de suite, et ses organisateurs ne l'ont pas fait. Ils ont, par là même, montré une belle ouverture d'esprit.»

Depuis l'ouverture de son premier atelier à Neuchâtel, en 1981, Philippe Girardin avait

en effet, pendant 22 ans, travaillé dans une optique «hyperclassique», où l'exacte symétrie de l'objet n'est pas la moindre vertu. Puis il a pris une direction «plus artistique», moins à cheval sur la symétrie et sur l'uniformité de l'application des vernis.

«Un violon n'est pas», argumente-t-il, «une voiture où la pose de la peinture ne doit pas souffrir de la moindre irrégularité.» Mais l'artisan neuchâtelois reconnaît que, dans sa corporation, tout le monde ne partage pas son point de vue.

Lauréat en 1983 du concours Louis Spohr, à Kassel (Allemagne), Philippe Girardin a installé son atelier dans ses locaux actuels en 1986. Il a été rejoint, en 1990, par Anne-Dominique Cardinet, qui a fait son apprentissage dans son atelier, et, en 2001, par Sylvain Rusticoni, diplômé de l'Ecole de lutherie de Québec. Depuis le début de cette année, ces deux collaborateurs sont devenus les associés du luthier neuchâtelois. /jnp

Voir: [www.philippe-girardin.net/](http://www.philippe-girardin.net/)